Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025
ID : 007-240700864-20250925-2025_147-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE

2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Du 25 septembre 2025

Nombre de conseillers : - en exercice : 35 - présents : 26 - votants : 33 M. Daniel Archambault Est élu secrétaire de séance	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le dix-huit septembre s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente. **Titulaires présents : ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, BERRAUD Yves, CASAMATTA Marie, CHABANIS Alexandre, CHAIX Marie-Pierre, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GARCIA Patrick, GONNET TABARDEL Françoise, GUERIN Patrick, HALLYNCK Dominique, LEBRETON Frédéric, MARCE Emilie, MATHON Christophe, PRADIER LAGET Jérôme, PUJUGUET Brigitte, RIEU Roland, RIFFARD VOILQUE Martine, SALVI Corinne, SAPHORES Pierre** **Absents excusés ayant donné procuration : MATTEI Martine (procuration à CHAIX Marie-Pierre) ; SAUJOT BEDIN Bénédicte (procuration à GONNET TABARDEL Françoise) ; ORENES LERMA José (procuration à PUJUGUET Brigitte) ; GUINAULT Thérèse (procuration à MARCE Emilie) ; BOF Monique (procuration à M. BEAU Jacky) ; TRIOMPHE Sylvain (procuration à SALVI Corinne) ; LAURENT Jérôme (procuration à PRADIER LAGET Jérôme)** **Absents non excusés : LANDRAUD Maryline, PELOZUELO Christiane**
Délibération N° 2025-147	***Votes*** : - Pour :33 - Contre :0 - Abstentions :0

Objet : Remplacement d'un délégué au Syndicat Mixte Numérian

Vu

- La délibération n°2023-153 en date du 14 décembre 2023 relative à la désignation des délégués au syndicat mixte Numérian

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250925-2025_147-DE

Considérant

- La démission du conseil municipal de la commune de Viviers de M. Patrick FRANCOIS en date 1er avril 2025

Un candidat titulaire doit être désigné.
Se portent candidats : Frédéric LEBRETON et Dominique HALLYNCK

Une élection au scrutin secret est organisée. Deux assesseurs organisent le scrutin : Alexandre CHABANIS et Emilie MARCE. Le dépouillement des bulletins donne le résultat suivant :

Dominique HALLYNCK : 6 suffrages obtenus
Frédéric LEBRETON : 26 suffrages obtenus
Un vote blanc

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré

- **Approuve** la désignation de M. LEBRETON Frédéric

Titulaire
Frédéric LEBRETON

En qualité de représentant titulaire de la collectivité au sein du Syndicat Mixte Numérian.

Le secrétaire de séance
M. Daniel ARCHAMBAULT

Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
2 av Maréchal Leclerc
BOURG-ST-ANDÉOL
07700

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

La Présidente
Françoise GONNET TABARDEL

Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
2 av Maréchal Leclerc
BOURG-ST-ANDÉOL
07700